

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE... 50 CTS.

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI, 3 DECEMBRE 1896

LA CONVENTION

De la Société d'Industrie Laitière à Joliette.

Cette convention s'est ouverte hier matin, sous la présidence de l'honorable S. Fisher, ministre d'agriculture à Ottawa, ex-Vice-Président de la société de l'industrie laitière, et en présence de 1000 à 1200 personnes.

Le comité de nomination annonça le rapport des élections des officiers de la Société pour l'année courante et dont le résultat fut comme suit: Président, M. Milton McDonald, M. P. P., pour Bago; Vice-Président, M. J. C. Chapais; Trésorier, J. de L. Taché; Secrétaire-Trésorier, Emile Castel; Président-honoraire, M. l'abbé Montminy.

Les directeurs de la Société pour les différents districts furent aussi élus; parmi lesquels nous avons pu remarquer les suivants: T. Chagnon, St-Paul l'Ermitte pour le district de Joliette; l'abbé Gérin, pour Trois-Rivières; l'abbé Cousineau, Sup. du collège Ste-Thérèse, pour Terrebonne.

M. Milton McDonald, le président élu fut conduit à son siège et remercia en termes heureux ses collègues pour l'honneur qu'ils lui faisaient et dont il s'efforçait à se rendre digne.

Alors M. P. E. McConville, maire de cette ville, et qui était sur l'estrade escorté de ses collègues, les membres du conseil s'avança vers le président de la société et lui lut l'adresse du conseil et des citoyens de Joliette; cette adresse est très bien faite et nous espérons pouvoir la publier; puis immédiatement après, M. J. A. Richard, président de la société d'agriculture du comté de Joliette et président du cercle agricole de la paroisse de St-Charles Borromée, vint à son tour lire à M. le président l'adresse des sociétés d'agriculture et des cercles; cette adresse comme celle du maire est bien faite; et nous tâcherons de la publier aussi.

Ces deux adresses M. McDonald répondit avec beaucoup de succès. M. le vice-président Chapais fut prié de donner lecture du discours d'ouverture que M. l'abbé Montminy avait préparé, mais qu'il fut empêché par la maladie, de venir prononcer lui-même. La lecture de cet éloquent message se continuait aux applaudissements de l'auditoire, quand l'honorable M. Beaubien, commissaire de l'agriculture, arriva par le train du soir, fit son entrée dans la salle, accompagné de M. J. M. Tellier. Tout le monde fut debout et les applaudissements enthousiastes saluèrent l'honorable commissaire qui vint rencontrer sur la plate-forme tous les membres de la convention. Le corps de musique "l'Harmonie de Joliette" qui avait joué de jolis morceaux à l'ouverture et durant la séance, fit de nouveau résonner ses instruments pour saluer l'arrivée de l'honorable ministre.

voulait rester toujours un des membres de cette association; il avait toujours été fier d'y appartenir et il chercherait toujours à lui être utile; il entrait pour la société de nouveau succès et pour le Canada un avenir brillant pour son agriculture.

Des remerciements furent votés à l'honorable ministre pour les services qu'il a rendus à la Société comme membre et comme vice-président et comme ministre. La séance du soir fut sans contredit la plus intéressante de la journée.

Le comité de nomination annonça le rapport des élections des officiers de la Société pour l'année courante et dont le résultat fut comme suit: Président, M. Milton McDonald, M. P. P., pour Bago; Vice-Président, M. J. C. Chapais; Trésorier, J. de L. Taché; Secrétaire-Trésorier, Emile Castel; Président-honoraire, M. l'abbé Montminy.

Les directeurs de la Société pour les différents districts furent aussi élus; parmi lesquels nous avons pu remarquer les suivants: T. Chagnon, St-Paul l'Ermitte pour le district de Joliette; l'abbé Gérin, pour Trois-Rivières; l'abbé Cousineau, Sup. du collège Ste-Thérèse, pour Terrebonne.

M. Milton McDonald, le président élu fut conduit à son siège et remercia en termes heureux ses collègues pour l'honneur qu'ils lui faisaient et dont il s'efforçait à se rendre digne.

Alors M. P. E. McConville, maire de cette ville, et qui était sur l'estrade escorté de ses collègues, les membres du conseil s'avança vers le président de la société et lui lut l'adresse du conseil et des citoyens de Joliette; cette adresse est très bien faite et nous espérons pouvoir la publier; puis immédiatement après, M. J. A. Richard, président de la société d'agriculture du comté de Joliette et président du cercle agricole de la paroisse de St-Charles Borromée, vint à son tour lire à M. le président l'adresse des sociétés d'agriculture et des cercles; cette adresse comme celle du maire est bien faite; et nous tâcherons de la publier aussi.

Ces deux adresses M. McDonald répondit avec beaucoup de succès. M. le vice-président Chapais fut prié de donner lecture du discours d'ouverture que M. l'abbé Montminy avait préparé, mais qu'il fut empêché par la maladie, de venir prononcer lui-même. La lecture de cet éloquent message se continuait aux applaudissements de l'auditoire, quand l'honorable M. Beaubien, commissaire de l'agriculture, arriva par le train du soir, fit son entrée dans la salle, accompagné de M. J. M. Tellier. Tout le monde fut debout et les applaudissements enthousiastes saluèrent l'honorable commissaire qui vint rencontrer sur la plate-forme tous les membres de la convention. Le corps de musique "l'Harmonie de Joliette" qui avait joué de jolis morceaux à l'ouverture et durant la séance, fit de nouveau résonner ses instruments pour saluer l'arrivée de l'honorable ministre.

L'honorable Commissaire de l'Agriculture, présenté à l'assemblée par M. le président, prononça alors un des meilleurs discours que nous ayons entendus, sur les questions agricoles, le progrès agricole et les raisons qui nous y engagent, et les moyens qu'il y a à prendre pour atteindre au plus haut développement de notre agriculture.

MM. Chapais et Castel nous firent voir, à l'aide d'une lanterne magique, plusieurs planches représentant "des plantes, des microbes, des bactéries, etc., etc. Rien de plus intéressant que ces projections aidées des explications données par MM. Chapais et Castel.

M. le président avait aussi demandé la permission de présenter à l'assemblée M. Lyster, d'Angleterre, qui s'occupe beaucoup du commerce de beurre et du fromage canadien. M. Lyster, parle admirablement et connaît à fonds notre pays, ses ressources, ses besoins, ses produits, ses marchés et il lui assure un avenir prospère.

M. Chapais interpréta avec une étonnante fidélité le joli discours que M. Lyster avait prononcé en anglais. M. le président pria le R. P. Lacasse, l'Intarissable Père Lacasse—de nous servir quelques-unes de ses bonnes histoires pour dresser au festin du soir, et le bon Père Lacasse nous en raconta deux ou trois qui ont été couvertes d'éclats de rire et d'applaudissements.

Il était onze heures! Et la séance fut ajournée à ce matin à 9 hrs. Aujourd'hui il y a eu à midi, à l'Hôtel Royal un dîner offert à la Société d'Industrie Laitière, par la corporation de Joliette. Il y avait 52 convives. La salle était bien décorée et le menu était de première classe.

Ont été lues des lettres d'excuse de la part des MM. P. Baudry, curé, C. Beaudry, supérieur du Collège et de Louis Basinet, maire de St-Charles Borromée, dans lesquelles ces messieurs déclaraient qu'avec regret ils ne pouvaient prendre part à ce dîner, pour des raisons tout à fait dues aux circonstances.

Après avoir fait honneur à l'excellent goûter servi par le maître d'hôtel, les convives furent flattés d'entendre M. le Maire proposer: "Santé à nos législateurs". La réponse fut faite par MM. Chs. Basinet, M. P. et J. M. Tellier, M. P. P. qui s'en acquittèrent avec succès.

M. J. A. Renaud, proposa la santé de "l'Industrie Laitière", et M. Milton McDonald y répondit avec beaucoup de tact et d'apropos. M. McDonald, président, proposa alors la santé du "Maire et des Conseillers de la ville de Joliette"; à cette santé M. le maire répondit en termes appropriés.

La santé "du clergé" a été proposée et avec unanimité; les RR. Lacasse et Charest ont répondu à cette proposition avec beaucoup de bonheur et d'apropos et ont été fort applaudis.

Lisez Les certificats

Publies En faveur de Hood's Sarsaparilla Ils ne sont pas Achetés, mais sont des Déclarations Volontaires De gens croyables • Etablissant que

Hood's Sarsaparilla Est spéciale En soi et A un Merite absolu.

Hood's Sarsaparilla Purifie le sang Cree un appétit et Renforce les faibles. Soyez surs d'avoir la HOOD et la HOOD seulement Parce que

HOOD'S Sarsaparilla GUERIT Hood's Pills guérissent tous les maux de la bile, la jaunisse, l'indigestion et le mal de tête. 25 cents la boîte.

CHRONIQUE MAUVAISE PRESSE.

Sous ce titre, je n'ai pas l'intention de renfermer toutes les catégories de mauvais journaux. Non, je voudrais tout simplement engager nos bons canadiens à se mettre en garde contre cette prétendue bonne presse, qui, sans être ouvertement hostile à la religion, s'applique d'une manière habile et sournoise à jeter du discrédit sur les autorités de l'église. Par exemple, tel journal n'attaque pas directement les mœurs et la religion, mais il enseigne indirectement qu'il convient d'avoir un respect égal pour tout culte, toute religion; il expose indifféremment toutes les opinions, tous les systèmes religieux... raconte avec un sans-gêne déplorable les détails les plus circonstanciés de crimes sans nom. Il semble s'étudier à satisfaire tous les goûts.

Comme ce journal est lu par beaucoup de catholiques, et qu'il se dit catholique, il donne de temps en temps une bonne note à la louange de l'église qu'il daigne placer à la tête des institutions les plus respectables; mais respectables sont acceptés pour lui toutes les autres institutions, oubliant ce principe élémentaire que la vérité est une. Pour tant, à l'occasion, il portera à la foi son coup de jarnac. "Chassez le naturel, il revient au galop."

Ce prétendu bon journal annoncera au son de la trompette qu'il est toujours disposé à éclairer le peuple sur ses droits, ses obligations et ses devoirs. Pauvre peuple! Il est si malmené! C'est bien le moins que l'on s'apitoie sur son sort, qu'on flatte ses instincts, même les plus bas, pour mieux l'asservir ensuite, pour l'exploiter tout à son aise. Le peuple! Mais, c'est le nombre, c'est la multitude! Allons au peuple! C'est lui surtout qui nous donnera ses gros sous... C'est cela! Soyons démagogue! Prêchons l'émancipation du peuple! Disons: Quant à nous, nous avons toujours travaillé et nous travaillerons sans relâche pour le peuple, pour la classe ouvrière. Il faut que la classe ouvrière sorte de son esclavage honteux, il faut, nous ne cessons de le répéter, qu'elle soit la classe dirigeante du pays! Vive le peuple souverain!

Et après avoir ainsi dolé le bon peuple avec toutes ces belles protestations d'amitié, avec ces mots vides de sens qui remplissent des colonnes entières, on respire d'aise, on se frotte les mains comme si l'on ne venait pas d'accomplir une sale besogne, et l'on s'écrie: c'est fait! Le tour est joué... Maintenant que le peuple est occupé à gruger le bonbon qu'on vient de lui servir, c'est le temps de glisser le poison; dorons la pilule pour mieux la lui faire avaler!

Dans une colonne, on donne le compte-rendu de toutes les fêtes catholiques; dans une autre, des nouvelles à sensation, fausses, sangrées comme celle-ci: Une dépêche (étrange que l'on dit venir de Rome, annonce que malgré la pression exercée par les Jésuites, soutenue par le cardinal Satolli, le Pape est encore indécis sur ce qu'il doit faire à l'égard de l'Archevêque Ireland. (Oh! ces Jésuites!) Sa sainteté (oh! l'indigne!) a un condtin dans l'église américaine et peut être même un schisme. (Il n'y a pas d'église américaine!) Il n'y a pas de schisme, bien que la mauvaise presse semble le désirer beaucoup et pour cause! Le Mauvais journal dit encore: En somme, le souverain Pontife est assez bien disposé vis-à-vis Mgr Ireland, mais, au Vatican, on craint que ses bonnes dispositions ne

changent d'une minute à l'autre, parce que les Jésuites gagnent de plus en plus de l'influence dans l'entourage du Pape. (Encore les Jésuites!) Est-ce donc un journal catholique qui se permet de lancer de telles insinuations perfides à l'adresse du Vicaire de Jésus-Christ? On représente le pape comme un vulgaire homme d'état qui se laisse tromper par son entourage. Les Jésuites sont donc ici représentés comme des traitres de l'espèce la plus vulgaire... La haine contre les Jésuites a toujours été soufflée par le démon de la franc-maçonnerie; la feuille qui reproduit de telles énormités serait-elle maçonnique? "C'est surtout grâce à cette opposition que les Jésuites (encore les Jésuites!) n'ont pas réussi jusqu'à ce jour à faire déposer Mgr Ireland. Si celui-ci va à Rome, il est probable que tout va s'arranger sans violence." Oui, si la presse ignorante savait se taire à propos, elle aurait gagné un bon point! Ce qu'il y a de plus malheureux c'est que tout va s'arranger à Rome sans qu'on vienne consulter la mauvaise presse! Léon XIII n'a pas besoin d'autres lumières que celle de l'Esprit saint et de sa science pour régler une affaire moins difficile que tant d'autres qu'il y a à régler tous les jours, sépultures blanchies de la presse, n'avez plus d'alarmes au sujet des Jésuites, des Satolli, des secrétaires privés du pape, du souverain Pontife lui-même! et Nos SS. Keane et Ireland! Mélez-vous donc de vos propres affaires! Cessez de vous occuper de questions dont vous ne connaissez pas le premier mot. Les calomnies à l'adresse de dignitaires ecclésiastiques ne sont guère plus de mise que celles à l'adresse de simples mortels, si vous y revenez encore, je me ferai un devoir d'éclairer le peuple sur ses devoirs à l'égard de la mauvaise presse! Alors, vous finirez peut-être par ne plus vous poser devant lui que comme de véritables traitres que le bon sens sera enfin parvenu à démasquer. Vous ne ferez plus de victimes. Votre mercantilisme en souffrira peut-être; mais, après tout, justice vous sera enfin rendue!

M. L. Décès à l'Épiphanie. Lundi le 30 novembre dernier à l'âge de 39 ans, après une longue maladie soufferte avec un parfait désespoir, s'éteignit dans le Seigneur Dame Marie-Louise Bourgette dit Dufort, épouse de M. Zotic Forest, maître-boulangier. Madame Forest était une de ces femmes courageuses et dévouées qui ne travaillent et ne vivent que pour faire le bonheur et la prospérité de leur famille. Elle a vu venir la mort sans effroi; cependant l'apensée de se séparer de ses 6 petits enfants lui faisait verser des larmes. Ses funérailles ont eu lieu en cette paroisse mercredi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, qui tous ont voulu donner à la famille éplorée ce témoignage de pieuse sympathie. Madame Forest appartenait à la Congrégation des "Dames de Ste-Anne". Aussi a-t-elle eu les honneurs de la Confrérie. Que son âme repose en paix. Les Forestiers Catholiques dont M. Forest est l'un des principaux officiers, ont assisté en corps aux funérailles.

St-Michel des Saints M. Alex. Ménard, maire, a tué la semaine dernière, deux magnifiques cochons dont l'un pesait 558 lbs et l'autre 425 lbs; ces deux animaux n'étaient âgés que de 1 an et demi et ont obtenu cette pesanteur avec un engrais de six mois. Le Vin Morin à la Créosote et aux Hypophosphites est la seule préparation qui vous guérira de votre toux, Rhume, enrouement, bronchite, catarrhe, grippe, etc., etc. Faites-en l'essai et vous ne voudrez jamais en prendre d'autre. Le Vin Morin est encore fortement recommandé dans tous les cas de faiblesse d'estomac. Méfiez-vous des contre-façons. Elles sont nombreuses par le temps qui court. Exigez toujours la signature du Dr Ed. Morin sur la bouteille qu'on veut vous vendre.

Je, soussigné, fais défense d'avancer en mon nom, à quel que soit, sans un écrit signé de ma main. AQUILA PIQUETTE. St-Alexis, 2 décembre 1896. Cherchez au grenier, à la cave, dans vos vieilles valises, dans vos armoires et dans vos tiroirs; probablement vous y trouverez de vieux papiers, d'anciens documents, des billets ou des enveloppes sur lesquels se trouvent des timbres de toutes sortes. Faites un paquet de ces papiers (sans en retirer ou maculer les timbres) et envoyez les à M. A. LIONAIS, Chambre 401, Bâtisse New-York Life, Montréal (Canada), qui vous fera un prix pour votre envoi. Si son offre ne vous satisfait pas, il vous les retournera.

Je, soussigné, fais défense d'avancer en mon nom, à quel que soit, sans un écrit signé de ma main. AQUILA PIQUETTE. St-Alexis, 2 décembre 1896. Cherchez au grenier, à la cave, dans vos vieilles valises, dans vos armoires et dans vos tiroirs; probablement vous y trouverez de vieux papiers, d'anciens documents, des billets ou des enveloppes sur lesquels se trouvent des timbres de toutes sortes. Faites un paquet de ces papiers (sans en retirer ou maculer les timbres) et envoyez les à M. A. LIONAIS, Chambre 401, Bâtisse New-York Life, Montréal (Canada), qui vous fera un prix pour votre envoi. Si son offre ne vous satisfait pas, il vous les retournera.

Je, soussigné, fais défense d'avancer en mon nom, à quel que soit, sans un écrit signé de ma main. AQUILA PIQUETTE. St-Alexis, 2 décembre 1896. Cherchez au grenier, à la cave, dans vos vieilles valises, dans vos armoires et dans vos tiroirs; probablement vous y trouverez de vieux papiers, d'anciens documents, des billets ou des enveloppes sur lesquels se trouvent des timbres de toutes sortes. Faites un paquet de ces papiers (sans en retirer ou maculer les timbres) et envoyez les à M. A. LIONAIS, Chambre 401, Bâtisse New-York Life, Montréal (Canada), qui vous fera un prix pour votre envoi. Si son offre ne vous satisfait pas, il vous les retournera.

Je, soussigné, fais défense d'avancer en mon nom, à quel que soit, sans un écrit signé de ma main. AQUILA PIQUETTE. St-Alexis, 2 décembre 1896. Cherchez au grenier, à la cave, dans vos vieilles valises, dans vos armoires et dans vos tiroirs; probablement vous y trouverez de vieux papiers, d'anciens documents, des billets ou des enveloppes sur lesquels se trouvent des timbres de toutes sortes. Faites un paquet de ces papiers (sans en retirer ou maculer les timbres) et envoyez les à M. A. LIONAIS, Chambre 401, Bâtisse New-York Life, Montréal (Canada), qui vous fera un prix pour votre envoi. Si son offre ne vous satisfait pas, il vous les retournera.

Je, soussigné, fais défense d'avancer en mon nom, à quel que soit, sans un écrit signé de ma main. AQUILA PIQUETTE. St-Alexis, 2 décembre 1896. Cherchez au grenier, à la cave, dans vos vieilles valises, dans vos armoires et dans vos tiroirs; probablement vous y trouverez de vieux papiers, d'anciens documents, des billets ou des enveloppes sur lesquels se trouvent des timbres de toutes sortes. Faites un paquet de ces papiers (sans en retirer ou maculer les timbres) et envoyez les à M. A. LIONAIS, Chambre 401, Bâtisse New-York Life, Montréal (Canada), qui vous fera un prix pour votre envoi. Si son offre ne vous satisfait pas, il vous les retournera.

THE JAMES SMART MFG. CO., LTD. Pour le Comfort et l'Economie. L'ancien poêle à fourneau converti en poêle à gaz... "Perfection H" est fait spécialement pour combler ce besoin. Il possède toutes les bonnes qualités de ses devanciers, en plus de plusieurs améliorations modernes. Il est fait de matériel pesant, économisant par là le combustible tout en gardant la chaleur plus longtemps. Pour la cuisine ou le chauffage, c'est un poêle excellent, dans deux grandeurs, 30 et 36 pouces de long; il peut vous le procurer, écrivez-nous directement. THE JAMES SMART MFG. CO., LTD., BROCKVILLE, ONT.

A vendre par M. H. LEPROHON & CIE, Joliette. 25 juin 1896.

Congrégation des hommes. A une assemblée du conseil de la Congrégation des hommes de la ville de Joliette, tenue mardi 1er décembre courant. Les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante: Directeur, Révd P. Beaudry, curé; Préfet, Henri Desmarais; 1er assistant, Camille Barrette; 2nd assistant, Joseph Valois, fils; Secrétaire, J. Bte. Bonin; Substitut Sec., Hildaige St George; Trésorier, J. N. A. McConville; Subst. Trés., J. A. Larochelle; Instruct. des app., Jos. Ducharme; Subst. des app., Léon Ducharme; Maître de cérémonies, L. A. Derome; Quêteurs, Jos. Bellerose et Avila Charland; 1er lecteur, Joseph Crépeau; 2nd lecteur, Joseph Pagé; Subst. 1er lecteur, Armand Raynault; Subst. 2nd lecteur, Utric Perrault; Modérateur du chant, J. H. Renaud; Portiers, J. O. Pagé et Israël Charland; Organiste, C. G. H. Beaudoin; Prêtres de Quartier, Agapite Beaudry et Antoine Castelleau; Conseillers, Delphis Buron, Joseph Bernières, Isaac Barrette, Octave Chartier, Ozé, Chevalier, Clément Court, Prosper Champoux, père, C. B. Desmarais, Jo. Guibault, père, Ed. Généreux, Camille Labrèche, Joseph Valois, père; Sacristin, Magloire Dufresne. M. J. M. E. Perrault, avocat, a été admis congréganiste en produisant une lettre patente.

C. BARRETTE, Sec. Pro-Temp. Successeur Jean-Bte Chappelaine Joliette P. Q. A VENDRE: 1o Un emplacement situé en la Ville de Joliette, sur la rue St-Charles Borromée, où demeure M. J. B. Chappelaine et comprenant un vaste terrain bâti d'une maison en briques avec dépendances, jardin potager etc etc. Cette magnifique résidence, une des plus belles de la ville de Joliette est située en face de l'église paroissiale. 2o. Un emplacement situé au même lieu sur la rue St-Viateur, de trente six pieds de largeur sur cent vingt-huit pieds de profondeur, mesure anglaise, avec deux maisons en bois dessus construites, dont l'une est lambrissée en briques. La location de ces maisons donne de bons revenus. 3o. Un emplacement situé au même lieu sur la dite rue St-Viateur, mesurant quarante-neuf pieds de front sur cent-vingt-huit pieds de profondeur, bâti de maison en bois, lambrissée en briques et autres dépendances. La location de cette maison (à plusieurs logements) donne de bons revenus. 4o. Un emplacement situé au même lieu sur la Rue Gaspard, bâti de maison et autres dépendances. La mise à l'enchère de ces immeubles aura lieu mercredi le seizième jour du mois de décembre courant (1896) à l'ancienne résidence de feu Jean-Baptiste Chapelaine, sur la rue St-Charles Borromée vers les 10 hrs A. M. et l'adjudication s'en fera au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant: Un mois de délai sera accordé pour effectuer le remboursement du prix, pourvu que l'acquéreur donne des garanties suffisantes. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Révd M. PROSPER BEAUDRY, Ptre Curé, exécuteur-testamentaire, ou à C. G. HECTOR BEAUDOIN, Notaire à Joliette.

Dr Rondeau, dentiste, demeurant au No 4211 rue Ste-Catherine, Montréal, sera à l'HOTEL RIVARD, Joliette, tous les 1er et 3ème samedis de chaque mois. Dr Rondeau fait une spécialité d'extraire les dents sans douleur. Plombages en or, argent, platine, etc. Dents posées sans pain. Ouvrage garanti. 3 sep. la. Les membres de la Cour St-Étienne de Brandon No 431 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, donneront à St-Jean de Matha, le 17 décembre courant, une grande séance dramatique et musicale, au profit du convent de cette paroisse. D'après le programme qui sera exécuté, il n'y a aucun doute que les citoyens encourageront cette œuvre qui se recommande d'elle-même. Nous espérons qu'il y aura foule.

M. F. X. Flamand, contre-maître au moulin à scie de M. William Coppin, informe le public que, comme les années passées, il se chargera de scier, planer et embouter le bois de moulières de toutes sortes, et de plus il fera le bardaou. M. Flamand se fera un plaisir d'annoncer qu'à cette année il aura d-ux scies continuellement en fonction, afin de faire l'ouvrage promptement. Une visite est sollicitée. Venez faire vos achats pour les fêtes du Jour de l'An au magasin de M. Camille Barrette, marchand d'épicerie, vins et liqueurs, coin des rues Notre-Dame et St-Charles Borromée, où vous trouverez le meilleur assortiment de la ville de Joliette, tel que: Épicerie de toutes sortes, bons biscuits, sucreries, bonbons, etc., etc., vaisselle, le, far ne, etc. Un bel assortiment de liqueurs tel que, whiskey en esprit pur, rye brandy, gin, vins de tous les pays, Bière et porter en brül. Les excels lentes bières en bouteilles, Moisson, Atkin, Labat, Dawes, Liqueurs de tous, etc, etc. Le tout au meilleur marché possible. Venez voir et vous serez convaincu tout en étant bien servis chez M. Barrette.

Tous les membres de la C.M.B.A. sont priés de se rendre à l'Institut le soir, le 7 du courant, à 8 1/2 heures précises pour l'élection des officiers de cette Société, pour l'année 1897. Joliette, 25 Novembre 1896. J. Ad. BÉNAUD, Président.

AVIS Avis est par le présent donné, qu'il y aura une assemblée des membres de la Société d'Agriculture No 1 du comté de Joliette, en la salle du bureau d'endregistrement, mercredi, le 16 décembre prochain à 10 hrs du matin, pour l'élection des officiers et des directeurs de cette société, pour l'année 1897. Par ordre, A. FONTAINE, Sec. Trés. Joliette, 25 Novembre 1896.

Province de Québec

Municipalité de Ste-Elisabeth

RÈGLEMENT

Pour venir en aide à la Compagnie de chemin de fer le Grand Nord dans la construction de sa voie ferrée en lui accordant un bonus aux conditions établies.

Attendu que dans l'opinion du Conseil de la Municipalité de Sainte-Elisabeth, les habitants de la dite Municipalité sont grandement intéressés à l'exploitation de la voie ferrée que la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord est autorisée à construire, et qu'il est opportun de venir en aide à cette dernière en lui accordant un bonus et une exemption de taxes pendant quarante ans aux conditions ci-après établies;

Le Conseil Municipal de la paroisse de Ste-Elisabeth ordonne et statue par le présent règlement comme suit: EXEMPTION DE TAXES 10. Tous les biens immobiliers appartenant à la Compagnie du Grand Nord et possédés par elle exclusivement pour l'exploitation de sa voie ferrée et situés dans les limites de la paroisse de Ste-Elisabeth seront exempts, et ils sont des présentes exempter de toutes taxes et cotisations municipales pendant quarante ans à compter de la date où la dite Compagnie deviendra propriétaire de la paroisse de Ste-Elisabeth.

BONUS 20. Un bonus ou donation pécuniaire de six mille piastres (6000.00) payables sous les conditions et en la manière ci-après stipulées, est par le présent accordé à la dite Compagnie.

30. Pour effectuer le paiement de ce bonus, la corporation municipale de Ste-Elisabeth émettra des débiteures au montant de six mille piastres (\$6000.00) payables dans quarante ans à compter de la date de leur émission portant intérêt payable annuellement le premier novembre de chaque année à un taux de quatre pour cent par an.

40. Les dites débiteures seront émises conformément à la loi, payables au porteur à la Banque de Montréal, à Montréal et par sommes de cinq cents piastres chacune, elles seront signées par le Maire, contresignées par le Secrétaire-Trésorier. A ces débiteures seront attachés des coupons pour les intérêts annuels sur icelles, lesquels coupons signés par le Maire et le Secrétaire-Trésorier seront respectivement payables aux porteurs d'icelles à la Banque de Montréal, à Montréal, le premier de novembre de chaque année.

50. Afin de pourvoir au rachat du capital des dites débiteures la dite Corporation prendra sur ses revenus et fonds annuels une somme d'argent égale à un pour cent de la dette créée par les présentes, laquelle somme elle tiendra séparée de tous les autres deniers pour être appliquée comme fonds d'amortissement.

60. Afin de payer la dette ainsi créée et l'intérêt sur les débiteures qui seront ainsi émises, telles que dit ci-dessus, une somme égale au montant du fonds d'amortissement et des intérêts sera cotisée et perçue chaque année sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité de Ste-Elisabeth, au moyen d'une taxe spéciale uniforme en addition à toutes les autres taxes durant l'existence de telles débiteures ou de parties d'icelles, suivant le rôle d'évaluation en force chaque année dans la dite municipalité et prélevée par le Secrétaire-Trésorier de la paroisse de Ste-Elisabeth, comme toutes taxes municipales ordinaires.

70. Aussitôt que la voie ferrée sera terminée et livrée au trafic dans la paroisse de Ste-Elisabeth depuis Joliette jusqu'à la concession St-Pierre dans la dite paroisse, La Corporation de la Municipalité de Ste-Elisabeth émettra des débiteures, telles que dit ci-dessus, pour une somme de six mille piastres, lesquelles débiteures seront remises et livrées à la dite Compagnie.

CONDITIONS. 80. La Compagnie tant pour elle que pour ses héritiers, successeurs, acquéreurs et ayants-cause s'engage de passer sa voie ferrée dans les limites du village de Ste-Elisabeth ou pas plus d'un quart de mille de l'Eglise paroissiale de Ste-Elisabeth, de façon à entretenir une gare convenable le plus près possible du village de Ste-Elisabeth.

A défaut par la dite Compagnie, ses héritiers, successeurs, acquéreurs et ayants-cause de remplir toutes et chacune des obligations ci-dessus mentionnées, le présent règlement deviendra nul et sera de nul effet et la Compagnie sera tenue de rembourser les débiteures à la dite Corporation et toutes parties d'icelles qu'elle pourra avoir touchées.

Le présent règlement ne prendra force et effet que lorsqu'un arrangement basé sur les conditions et dispositions qu'il renferme, aura été fait et exécuté aux frais de la Compagnie par acte notarié entre la Compagnie et la Corporation représentée par le Maire et le Secrétaire-Trésorier qui sont autorisés à signer tel acte d'arrangement: pourvu

néanmoins que le dit acte d'arrangement ne pourra être fait qu'après avoir été approuvé par le conseil municipal de Ste-Elisabeth.

Adopté, M. le conseiller Sinaie Pelland secondé par le conseiller Aristide Boucher que le présent règlement soit passé et adopté à toute fin que de droit, proposé en amendement par le conseiller Onésime Thibodeau, secondé par le conseiller Anselme Savignac que le dit règlement ne soit pas adopté par ce conseil; le vote étant pris ont voté pour l'amendement les conseillers et secondeur et le conseiller Léon Forget, contre l'amendement et pour l'adoption du règlement les conseillers Sinaie Pelland, Aristide Boucher, Evangéliste Ducharme et le maire Joseph Houle qui a voté vu l'égalité des voix — et la motion principale est emportée.

Adopté, M. le conseiller Sinaie Pelland secondé par le conseiller Aristide Boucher propose que le présent règlement qui vient d'être adopté par le conseil soit soumis à l'approbation ou désapprobation des électeurs municipaux de la municipalité de Ste-Elisabeth et que le poll soit tenu à cet effet, lundi, le vingt-unième jour de décembre prochain, à dix heures de l'avant-midi, au lieu ordinaire des séances, à une assemblée publique convoquée à cet effet par le dit jour par un avis public signé par le Secrétaire-Trésorier. — Adopté.

(Signé) JOSEPH HOULE, Maire. JOSEPH GADOURY, Sec.-Trés.

(Vraie Copie) JOSEPH GADOURY, Sec.-Trés. C. M. Ste-Elisabeth.

Je soussigné Secrétaire-Trésorier du Conseil municipal de la paroisse de Ste-Elisabeth, certifie que le règlement ci-dessus est une vraie copie fidèle et exacte du règlement passé et adopté par le dit Conseil municipal de Ste-Elisabeth, à sa séance du vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-seize et intitulé "règlement pour venir en aide à la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord dans la construction de sa voie ferrée en lui accordant un bonus aux conditions établies" — et je donne le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Donné à Ste-Elisabeth, ce trente novembre mil huit cent quatre-vingt-seize. JOSEPH GADOURY, Sec.-Trés.

Province de Québec } Municipalité de Ste-Elisabeth } Aux électeurs municipaux propriétaires de la municipalité de Ste-Elisabeth.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par le soussigné Secrétaire-Trésorier du Conseil municipal de la paroisse de Ste-Elisabeth que lundi le vingt-unième jour de décembre prochain, à dix heures de l'avant midi, au lieu ordinaire des séances du dit Conseil, il se tiendra une assemblée publique de tous les électeurs municipaux de la paroisse de Ste-Elisabeth, suivant résolution passée par le dit Conseil à sa séance du vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, à l'effet de soumettre à l'approbation ou désapprobation des électeurs réunis en assemblée-publique le règlement passé et adopté par le dit Conseil le vingt-trois novembre courant et intitulé, "Règlement pour venir en aide à la Compagnie de chemin de fer le Grand Nord dans la construction de sa voie ferrée en lui accordant un bonus aux conditions établies" etc... et que le poll sera tenu à cet effet les vingt-unième et vingt-deuxième jours de décembre prochain, le tout suivant les exigences de la loi.

Donné à Ste-Elisabeth, ce trentième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-seize. (Signé) JOSEPH GADOURY, Sec. Trés. C. M. Ste-Elisabeth. (Vraie copie) JOSEPH GADOURY, Sec.-Trés. C. M. Ste-Elisabeth.

Flottage du bois sur l'Ottawa.

Une vie de grand travail et de dangers.

Les flotteurs de bois souvent dans l'eau glacée jusqu'à la taille. Des corps perchés de douleurs sont le résultat. Rien que les plus robustes peuvent supporter ce travail fatigant.

De l'"Ottawa Free Press": Rien que ceux qui ont été engagés dans le travail ardu du flottage du bois savent combien chèrement ils gagnent leur pain, car parmi les nombreuses vocations de l'homme celle du flottageur de bois est une des plus dangereuses et difficiles. Il y a d'abord le dar travail de chantier des lacs jusqu'au soir quand l'ouvrier pendant la moitié de l'année loin de sa maison et de ses

amis a pour menu quotidien de manger, travailler et dormir, n'obtenant qu'une vision passagère de ce qui se passe dans le monde par la lettre longtemps attendue d'un être cher et éloigné. Puis les jours allongent, la glace des lacs se brise et le flottage des billots et des arbres se fait dans le cours d'eau tortueux et rapide, qui, souvent, force l'ouvrier à se mouvoir dans l'eau glacée jusqu'à la ceinture. Rien qu'un homme robuste peut se livrer à de si durs travaux, rien que les plus robustes peuvent y tenir dix heures par jour en ne se reposant qu'une demi-heure le midi.

Tel est brièvement la vie de bien des milliers d'ouvriers dans la vallée de l'Ottawa et au nombre de ceux-ci se



trouve Thos. Dobie, No 130 de la rue Head, aux Chaudières, qui, pendant douze ans a été à l'emploi du roi des marchands de bois, J. R. Booth, travaillant l'hiver aux chantiers tandis que pendant les chaleurs de l'été il soulevait des madriers de trois pouces pour les empiler. Il n'y a pas à s'étonner si par sa longue expérience et s'être si longtemps exposé, il ait contracté un rhume grave qui s'est perpétuellement établi dans la région des reins et des rognons. Comme bien d'autres il pensait le faire disparaître en travaillant, mais ce fut en vain. Les douleurs dans les rognons devinrent bientôt si intenses que le travail était une vraie torture pour lui et il lui fallait un courage indomptable qu'il puisait dans la connaissance qu'il avait que d'autres dépendaient de lui, pour le décider à continuer son travail de tous les jours. Chaque mouvement du corps lui donnait la sensation de piqûres d'épines qui le faisaient suter sous la douleur. En outre de cela il avait des transpirations excessives qui nécessitaient un fréquent changement de linge et qui l'affaiblissaient à un tel point qu'il avait perdu tout appétit, et qu'il vivait avec un tout petit peu de nourriture et beaucoup d'eau. M. Dobie fit de vains efforts pour se débarrasser de toutes les souffrances qu'il endurait et il essaya remèdes sur remèdes, mais sans résultat. La vie lui devint un fardeau et il trouvait que l'existence n'était pas chose à désirer. Après de nombreux essais inutiles, on lui conseilla d'essayer les Pilules Roses de Dr Williams. Après en avoir pris trois boîtes, il eut un changement merveilleux dans sa condition et voici ses propres paroles: "Quand j'en eus pris six boîtes, je devins un autre homme et je considérais la guérison comme valant des centaines de piastres". M. Dobie, bien que guéri complètement, continue à prendre des Pilules Roses et il est très enthousiaste lorsqu'il parle de ce que les pilules ont fait en lui. Beaucoup de ses compagnons d'ouvrage voyant l'énorme changement apporté chez lui par ces fameuses pilules ont été engagés à les essayer par d'autres indispositions et ils sont unanimes à les déclarer supérieures à toutes les autres médecines.

Les Pilules Roses de Dr Williams agissent directement sur le sang et les nerfs les renouvelant comme neufs et chassant ainsi tout malaise dans le système. Il n'y a aucun trouble à avoir au sujet de n'importe laquelle de ces causes que les Pilules Roses ne peuvent guérir et dans des centaines de cas, des personnes ont été ramenées à la santé par elles après que d'autres remèdes n'avaient pas réussi. Demandez les Pilules Roses de Dr Williams et ne prenez rien d'autre. Les vraies pilules sont toujours contenues dans des boîtes dont les enveloppes portent la pleine marque de commerce: "Les Pilules Roses de Dr Williams pour les personnes pâles". On peut se les procurer chez tous les marchands et elles sont envoyées franco sur réception de 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 en adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

La Veuve Ambitieuse

"La Veuve Ambitieuse" par Paul Sannière, auteur du "Secret de la Roche Noire", à fait grande sensation en France, et ce n'est qu'après beaucoup de démarches que les éditeurs sont parvenus à se le procurer afin de donner à leurs lecteurs un chef d'œuvre de littérature, un ouvrage émouvant qui fera verser des larmes au cœur le plus endurci. Il s'y déroule des scènes originales, gracieuses et terribles, mais toujours émouvantes, d'un intérêt passionné et soutenu. Que personne ne manque l'occasion de se le procurer, et que chacun se hâte car le tirage est limité.

Ce superbe roman sera envoyé à toute adresse sur réception de 10 cents en argent ou 11 cents en timbres poste, ou bien un abonnement d'essai de 3 mois à La Bonne Littérature Française, commençant avec ce numéro, sera inscrit sur réception de 25 cents adressés Leprohon & Le rohon, libraires-éditeurs, 25 St-Gabriel, Montréal.

Les germes de Scrofules, latents dans le corps humain, sont extirpés par la Salaparille d'Ayer. Vendez par tous les droguistes.



CANADA PROVINCE OF QUEBEC, District of Joliette.

Un Terme ou Session de la Cour du Banc de la Reine.

Ayant juridiction Criminelle dans et pour le District de Joliette, sera lieu au Palais de Justice, en la ville et district de Joliette, MARDI, le QUINZIÈME jour du mois de décembre prochain, à dix heures de l'avant-midi. En conséquence, je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, pour faire tout ce qui appartiendra ou à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives. A. M. RIVARD, Shérif

Bureau du Shérif Joliette, 30 novembre 1896.



CANADA PROVINCE OF QUEBEC, District of Joliette.

A Court of Queen's Bench.

Holding Criminal jurisdiction, in and for the District of Joliette, will be held in the Court House, in the town of Joliette, in the District of Joliette on TUESDAY, the FIFTEENTH day of the month of December 1896 at ten o'clock on the fore noon, in consequence I give public notice to all who intend to proceed against any prisoner in the common goal of the said district of others that they must be present them and there, and I give notice to all Justice of the Peace, Coroners, and peace officers in and for the said district, that they must be present them and there Records, Rolls Indictments in order to do the things which belong to each of them in their respective capacities.

A. M. RIVARD, Sheriff

Sheriff's Office Joliette, November 30 1896

Succession vacante

De feu Simon Trudelle AU PUBLIC.

Vu la déclaration de Joseph Olivier Lama-che, Ecuyer, notaire, résidant et pratiquant en la paroisse de St-Henri de Mascouche, Curateur à la succession vacante de feu Simon T. U. die, en son vivant, cultivateur, de la paroisse de St-Roch l'Achigan, appert acte, en Brevet, devant moi, ce jour, demandant l'autorisation de vendre les immeubles dépendant de la succession vacante du dit feu Simon Trudelle, il est, par les présentes, ordonné aux parents et aux créanciers, tant hypothécaires que chirographaires, de se trouver, mer-redi, le neuf décembre (9 décembre 1896) à dix heures de l'avant-midi, en mon étude, au village de la paroisse de St-Henri de Mascouche, pour donner leur avis sur l'autorisation nécessaire pour vendre les immeubles dépendant de la dite succession vacante.

Daté à St-Henri de Mascouche, ce trente novembre mil huit cent quatre-vingt-seize. J. P. LAMARCHE, Notaire.

LETTRE OUVERTE

Cas d'anémie et de faiblesse générale guéris par le BROMA, — préparation du Dr Ed. Morin, Québec.

Montréal, 14 avril 1896. A MM Ed. Morin & Cie, Québec, Messieurs,

J'ai souffert longtemps d'anémie et de faiblesse générale. J'étais parvenu au point de ne pouvoir plus faire son ouvrage. Je me jetais avec le découragement dans l'âme, ayant passé une très mauvaise nuit et voyant des dres devant moi une journée plus mauvaise encore. J'avais pris un grand nombre de médicaments sans pouvoir dire je suis mieux.

Je vis un jour, dans un journal de Québec, l'annonce du BROMA. J'eus l'heureuse idée d'essayer de ce remède. J'en fis venir une bouteille de chez le pharmacien et commençai de suite à en prendre.

Après quelques doses je ressentis un grand bien. Quelques jours plus tard je n'étais plus le même homme. Ma faiblesse était disparue, je pouvais boire et manger, mon sommeil était paisible et réparateur.

J'étais guéri et vous retourner à l'ouvrage. Je fus loin de prendre garde à moi dans cette circonstance. Je commis plusieurs imprudences qui me coûtèrent de longs jours de souffrance et de terribles nuits sans sommeil. A la suite de ces imprudences je pris un fort mauvais rhume qui allait me menaçant de con-omtion. J'appelai mon docteur qui me donna remède sur remède sans aucun changement. Je passais mes jours dans de gros souffrances, éprouvant des douleurs insupportables dans tout mon être. Mes nuits s'étaient de plus en plus mauvaises, je les passais à tousser et à me lamentant.

COLONNE DU "Bon Marché"

N'oubliez pas VISITER NOTRE DÉPARTEMENT DE MANTEAUX TOUT FAITS.

—NOS— Etoffes à Costumes ET NOS ETOFFES A MANTEAUX.

—NOS— Nous avons besoin de laine en branche; nous l'échangeons pour des effets.

—NOS— Nous donnons toujours des présents.

—NOS— Demandez les "BOUCLES" pour robes et manteaux.

—NOS— Nous donnons toujours des présents.

GUIBAUT & GRAVEL,

BLOC LACHAPPELLE. JOLIETTE.

LE BROMA

Préparation du Dr Ed Morin, Québec. Pour toutes les maladies du sang et des nerfs, anémie, pâleur, faiblesse, perte d'appétit, mauvaise digestion, palpitations, insomnie, etc, etc. Faites usage du grand tonique du jour, le Broma, et soyez assurés d'une guérison prompte et permanente. 2f.

PIERRE FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS. Cour Supérieure—District de Richelieu, Joliette, à savoir: DESIRE GER- No. 4057. VAIS, Demander; contre PIERRE CLAIR-MONT, Défendeur.

Une terre sise et située dans la paroisse de Sainte-Elisabeth, dans le district de Joliette, au rang de La Grande Chaloupe, de la contenance de un arpent et demi de front sur trente-quatre arpents de profondeur; tenant en front à Charles Dabeau, en profondeur et d'un côté à Jean-Bte Masse, et de l'autre côté au dit Jean Bte Masse ou représentants, et partie à Hubert Rondeau, maintenant connue et désignée sous le numéro cent cinquante-neuf (159), aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Sainte-Elisabeth; la dite terre sujette aux charges, clauses et conditions suivantes: envers Joseph Dubord dit Clairmont et Sophie Hénault, son épouse, portées dans un acte de donation en date du six novembre mil huit cent soixante et seize, devant Mtro L. H. Bellerose, notaire, enregistré le vingt-huit du même mois et de la même année, sous le numéro 11,148.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Elisabeth, le QUATORZIÈME jour de DECEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingt-deuxième jour de décembre prochain.

A. M. RIVARD, Shérif. Bureau du Shérif, Joliette, 5 octobre 1896.

L'ASSOMPTION

M. Stanislas Landreville, ancien cultivateur de cette paroisse, est décédé samedi dernier à l'âge de 88 ans, 1 mois et 9 jours.

Les médecins les plus éminents de l'époque recommandent le Pectoral-Cerise d'Ayer pour toutes les affections des Bronches.

—A Montréal, le 25 novembre dernier, l'épouse de M. N. S. Robichaud, commissaire, un fils, Perrain et marraine, M. Alphonse Leblanc, marchand, et son épouse.

LES PREMIERS symptômes de la dyspepsie, tels que brûlement d'estomac et maux de tête fréquents ne devraient pas être négligés. Prenez Hood's Sarsaparilla si vous voulez être guéris.

HOOD'S PILLS guérissent les maladies du foie, bile, jaunisse, indigestion, migraines — 25 cts.

LA 30ième ANNEE D'AFFAIRES CHEZ

Camille Labrèche, RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE. GRANDE

REDUCTION 1er JANVIER

L'assortiment de marchandises d'automne est au complet dans tous les départements.

Les étoffes à robes pour costume sont magnifiques et d'un goût nouveau pour les nuances—il y en a de tout prix.

Les manteaux en draps assortis de couleurs ont une coupe parfaite.

Le département des pelletteries est aujourd'hui au grand complet. C'est bien entendu que les prix sont au plus bas possible.

Les corps et caleçons en laine sont achetés directement à la manufacture avec une grande réduction.

Harde faite de toutes les qualités pour hommes et enfants.

50 pièces Cashemire tout laine, dans les bonnes couleurs, 18 cts la verge.

JOB !

—NOS— Nous donnons toujours des présents.

—NOS— Demandez les "BOUCLES" pour robes et manteaux.

LE SYNDICAT DE JOLIETTE,

EN FACE DU MARCHÉ, Porte voisine de l'épicerie de M. S. P. Champoux.

LE NOUVEAU MAGASIN

AVEC UN Fonds de Banqueroute

Est déjà connu du public acheteur pour être la meilleure place d'affaires.

AUSSI

LA CLIENTÈLE AUGMENTE TOUS LES JOURS.

L'ASSORTIMENT

EST AU Grand Complet

ET DE 25 à 30 par cent

Meilleur marché qu'ailleurs.

Assortiment de Manteaux

De toutes les couleurs, DERNIERES NOUVEAUTÉS

Coupe Parfaite

DEPUIS \$4.00 EN MONTANT. Dans l'intérêt des acheteurs il est avantageux d'annoncer que le stock de marchandises d'hiver a été acheté directement des manufacturiers avec des réductions considérables dans toutes les lignes.

Les capots en drap et en serge, Les manteaux pour dames, UNE SPÉCIALITÉ.

Nouvelles étoffes à robe, nouvelles étoffes à costume, assorties de couleur, dernier goût. Prix: 25 cts la verge jusqu'à \$1.00. L'assortiment dans les pelletteries est au complet dans tous les prix. Tousjours un seul prix et argent comptant.

Allez faire vos achats au Syndicat et vous serez satisfaits.

Pharmacie Gaudet



Successeur de feu Louis Robitaille, JOLIETTE.

M. J. T. Gaudet, PHARMACIEN LICENCIÉ

A l'honneur d'annoncer au public en général qu'il vient de faire l'acquisition de la pharmacie complète De Louis Robitaille,

Et qu'il entend continuer les affaires de cet établissement en son nom, mais au même endroit et avec les mêmes employés.

M. Gaudet désire non seulement mériter la confiance des anciennes pratiques de la maison, mais encore en acquérir des nouvelles, et il fera dans ce but tous ses efforts pour servir avec soin, avec empressement, avec politesse, toutes les personnes qui l'honoreront d'une visite.

Vous trouverez à la Pharmacie Gaudet, Les médicaments les plus purs, Les produits chimiques et pharmaceutiques les plus nouveaux, Les préparations les plus nouvelles, Des drogues de toutes sortes, Parfums purs et strictement garantis, A DES PRIX MODÉRÉS.

Préparation les plus récentes, Médecines patentées, ARTICLES DE TOILETTE,

Brosses à cheveux, Brosses à dents, Peignes, parfumerie, etc., Poudre de toilette, Dentifrices, etc.

LA PHARMACIE GAUDET SERA UN ETABLISSEMENT

De première classe, Par la qualité de son stock, La variété de ses articles, La nouveauté de son assortiment, La ponctualité et la politesse de son service,

L'HONNÉTÉTÉ DE SES PRIX.

Ordres ou commandes reçus par la maille ou autrement seront promptement remplis et soigneusement expédiés.

ON PEUT SE PROCURER EN TOUT TEMPS A LA Pharmacie Gaudet, A Bon Marché:

Toutes sortes de médicaments et de remèdes nouveaux et sûrs,

Toutes sortes d'articles de toilette et de parfums garantis et purs.

Une visite est respectueusement sollicitée, pour vous convaincre que la Pharmacie Gaudet est une maison de première classe;

Que ses médicaments sont préparés avec soin;

Qu'elle tient les préparations pharmaceutiques les plus nouvelles;

Que le service s'y fait poliment et promptement;

Que les prix y sont raisonnables;

Qu'enfin la PHARMACIE CANADIENNE de Joliette mérite d'être encouragée.

Prescriptions !

UNE SPÉCIALITÉ. Les prescriptions sont toujours préparées avec le plus grand soin, sous la surveillance immédiate d'un Pharmacien licencié.

J. T. GAUDET, PHARMACIEN.

Feuilleton de L'ETOILE DU NORD. —No 15.

LES Nuits de Constantinople LE SAC DE CUIR.

CHAPITRE II

Alors même que la modiste n'aurait pas bavardé sur les habitudes du grand maître de l'Ordre, la puissante encolure et la vaste rotondité de l'homme à la cagoule auraient suffisamment désigné Papas Oglou.

Dans ce pays où les pachas semblent avoir été choisis au poids, par un Turc, si haut placé qu'il fût, n'approchait de l'obésité colossale du chef scélérat des sectateurs de Hakem.

Ce roi des coquins n'en était pas moins assez ingambe, à en juger par des exercices auxquels il se livrait quand il descendait dans la citerne pour présider le conseil des Akkals.

Il n'était probablement pas venu à pied de Constantinople, mais il avait dû tout au moins grimper sans aide la colline au sommet de laquelle s'élevait le kiosque, car il se présentait seul, et le capitaine n'avait point entendu les bruits confus qui signalaient toujours l'approche d'une troupe en marche, pas même le pas d'un cheval.

Assurément, ce n'était pas sans motifs qu'il honorait de sa présence cette baraque isolée, et les deux affiliés, surpris en flagrant délit de bavardage, semblaient se demander avec anxiété ce que leur voulait l'homme qui disposait de leur vie.

—Vous avez exécuté mes ordres, leur dit Papas Oglou, vous êtes venu ici à l'heure prescrite; mais vous mériteriez d'être punis pour avoir enfreint la règle qui commande aux frères d'observer le silence le plus rigoureux quand ils sont réunis.

—Maitre, répondit Rosette sans trop se déconcerter, si nous parlions, c'était dans l'intérêt de l'Ordre. Nous étions inquiets de ne pas voir paraître Caritides, et nous nous demandions si nous n'allions pas perdre la parti de nous mettre à sa recherche.

—Caritides ne viendra pas, répondit d'un air sombre le chef des Akkals.

—Lui serait-il arrivé malheur? demanda vivement la modiste.

—Qui t'a donné le droit de m'interroger?

—Pardonnez-moi, maitre, j'oublie toujours les formes prescrites. Que voulez-vous? Je suis d'un pays où l'on fait les choses plus simplement. Mais j'espère que vous me rendez justice. J'ai toujours servi l'Ordre avec zèle et dévouement.

—Si tu ne l'avais pas bien servi, tu ne vivrais plus, dit durement Papas Oglou. Mais il ne suffit pas de m'obéir, il faut encore savoir se taire, et tout à l'heure, tu as osé juger mes actes.

—Maitre, je vous jure...

—Ne jure pas! j'ai tout entendu.

—Tu as même annoncé l'intention de quitter tes frères et de retourner en France. Tu as fait plus: tu as essayé de décider Chrysopoulos à te suivre.

—Je vous assure, maitre, que ce n'était pas sérieux... un projet en l'air et pas autre chose!

—Tu devrais savoir que ma vengeance atteint partout les coupables, et qu'à Paris comme à Galata, tu seras toujours sous ma main.

—Je ne cherche pas, je ne chercherai jamais à me soustraire à votre autorité.

—Je veux bien le croire et me borner à te rappeler que si tu me trahissais, le châtimement ne se ferait pas attendre. Au surplus tu vas partir.

—Partir! répéta la modiste fort troublée.

—Oui, dans quinze jours, tu seras à Paris et tu m'y attendras.

—Quoi! maitre, vous allez en France?

—Il le faut, et il me plaît de t'apprendre pourquoi.

—Les secrets de l'Ordre ne sont plus en sûreté, son existence même est menacée.

—Par ce Français, peut-être, ce capitaine que Rustem Pachà a eu la sottise de laisser échapper, balbutia Rosette.

—Si nous n'avions à craindre que cet homme, ce serait peu de chose, dit Papas Oglou avec mépris. Il a réussi, je ne sais comment, à se tirer des mains de Rustem, mais avant trois jours nous en serons débarrassés.

—C'est ce que nous verrons, grommela des Orgeries, qui ne perdit pas un mot de cet édifiant dialogue.

—Pargas se chargea de faire ce que le Pachà n'a pas su faire, reprit le maitre; à ce propos, Chrysopoulos, j'aurai bientôt des instructions à te donner.

—Pargas! répéta tout bas le capitaine, qu'est-ce que c'est que ce coquin dont je n'ai pas encore entendu parler? Je vais toujours te tenir son nom.

—Si ce n'est pas ce Français que

vous redoutez, maitre, qui a donc osé...

—Un misérable effendi, un Mourad, fils de Mahmoud-Bey.

—Ah! les brigands! ils sont capables de l'avoir tué, murmura l'officier.

—L'ami du capitaine! s'écria Rosette; celui que j'ai vu dans ma boutique le jour où...

Oui, interrompit Papas Oglou, ce prêle a surpris nos secrets; j'en ai la preuve. On a retrouvé chez lui une lanterne qu'il avait volée dans le sanctuaire où se réunait le conseil des Akkals, et où sont déposées nos richesses.

Hier soir, je l'ai fait saisir au moment où il rentrait chez lui, après avoir aidé son ami le Français à échapper aux ennues de Rustem.

—Ah! mon Dieu! soupira des Orgeries, c'est moi qui ai été cause de sa perte.

—Nos frères Pont Hé, bâillonné et emporté au sanctuaire où les Akkals étaient assemblés pour le juger.

Je les présidais. J'ai interrogé le coupable, et j'ai essayé, en le menaçant des plus affreux supplices, d'obtenir qu'il nous dit par quel chemin il avait pénétré dans ce lieu connu de nous seuls. Il a refusé de parler.

—Brave Mourad! Je le reconnais bien là! dit le supérieur de Coraillon.

—Alors, j'ai prononcé son arrêt. Il a été condamné à mourir de faim dans le sanctuaire qu'il avait violé.

Ce supplice était trop doux pour son crime, mais je comptais bien lui en faire subir un autre sans fois plus cruel, car si j'avais donné l'ordre de l'abandonner au fond du sout'rain où sont nos trésors, c'est que j'espérais que, se croyant seul, il nous livrerait lui-même son secret.

Il était garotté de façon à pouvoir se délier. On avait laissé exprès à sa disposition un fanal pour qu'il put s'éclairer. Je pensais, et je ne me trompais pas, qu'il essayerait de faire par l'issue qui lui avait déjà servi une première fois.

Or, deux de nos frères étaient restés cachés près du sanctuaire et devaient, sans qu'il s'en doutât, observer tous ses mouvements.

—Canaille! dit le capitaine en serrant ses poings.

—Ils avaient mission de le suivre jusqu'au bout de ce chemin qu'il a découvert et de s'emparer de lui au moment où, touchant au terme du voyage, il pourrait se croire sauvé.

—Oh! maitre, vous êtes vraiment digne de nous commander, s'écria Rosette avec un enthousiasme qui n'était peut-être pas très-sincère.

—Je calculais, reprit Papas Oglou, que vingt-quatre heures suffiraient pour mener à bien ce projet, dont le succès avait pour nous une si grande importance. Le conseil était convoqué de nouveau pour cette nuit, et je comptais que ce Mourad, pris en flagrant délit d'évasion et gardé à vue jusqu'à mon arrivée, serait enfin livré au bourreau et expirerait sous nos yeux dans les tortures.

Tout était préparé pour que son cadavre, apporté ici par le souterrain qui passe sous Kapalou-Kapoussi, fût jeté à la mer, afin de faire croire que l'effendi s'était noyé par accident. Il a des protecteurs influents, et je voulais éviter que la police le cherchât.

—Et il t'a s'échappé? demandèrent à la fois la modiste et le drogman.

[A suivre.]

Dans la Pluie Battante

L'homme est trempé. L'humidité lui a donné un rhume. Le rhume, négligé, a dégénéré en toux. La toux l'a envoyé au lit, malade. Une dose de Pectoral-Cerise d'Ayer, prise à temps, aurait arrêté le rhume à son début et empêché la maladie, la souffrance et la dépense.

Le remède de famille pour les rhumes, la toux et toutes les affections des poumons c'est

Le Pectoral-Cerise d'Ayer.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.



HOTEL ROYAL

TENU PAR Pierre Chevalier, Coin des Rues DeLanau-dière et St-Paul, JOLIETTE.

A cette maison vous aurez tout le confort désirable. Salles d'échantillons splendides pour commis-voyageurs. Voitures à la gare à l'arrivée de chaque train.

VINS ET LIQUEURS DE PREMIER CHOIX.

est la plus fréquente et la plus grave des maladies de l'époque, parce qu'elle frappe indifféremment les deux sexes aux différents âges de la vie.

L'ANEMIE OU L'APPAUVRISSEMENT DU SANG...

L'appauvrissement du sang conduit généralement à l'épuisement, aux affections du cœur, à la consommation, à l'extrême faiblesse, puis à la mort. Il faut donc pour combattre cette maladie funeste, un tonique énergique pour enrichir le sang, donner appétit, rendre la digestion facile et le sommeil paisible.

VIN ST-MICHEL..

contient tous les éléments nécessaires à combattre cette maladie. Il agit promptement et infailliblement. 25,000 certificats attestent les guérisons produites par ce stimulant hors ligne.

LISEZ CECI!

FEU. VIE. MARINE. C. ROSS ROBERTSON & SONS,

AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES ET COURTIERS. ETABLIS EN 1865. G. ROSS ROBERTSON, G. ROSS ROBERTSON, JR., W. STEWART ROBERTSON.

Montréal, 16 Avril 1896. WALTER I. JOSEPH, ESQ., Gérant "Union Mutual Life Insurance Company", Montréal.

CHER MONSIEUR, C'est avec plaisir que je me déclare porteur d'une ligne d'Assurance de QUINZE MILLE PIASTRES dans la UNION MUTUAL LIFE INSURANCE CO. et comme je suis par profession Courtier Général d'Assurance je suis plus en état de faire une étude approfondie des nombreux contrats de Polices issus par les Compagnies d'Assurance, faisant affaires dans la Puissance, que les personnes étant dans d'autres lignes de commerce, et je suis convaincu que les contrats de Polices d'Assurance de votre compagnie ont les plus libéraux dans leurs conditions qu'aucun que j'ai examiné.

Les points saillants des contrats de Polices de votre compagnie sont: 1o Incontestabilité sous les rapports de voyages, résidence, suicides, et occupations après un an.

2o La loi de non-confiscation du Maine qui est applicable à tous vos contrats de Polices sur lesquels trois primes annuelles ont été payées, est considérée moi, la plus équitable des lois de non-confiscation existantes, et je considère cet acte comme étant la seule loi qui protège complètement les assurés contre les possibilités de non paiement des primes lorsqu'elles deviennent dues.

Je pense que la position financière de votre compagnie est tout ce que l'on peut désirer, avec un actif de \$6 597,336.30, et un dépôt de \$526,000.00 avec le Gouvernement canadien pour la seule protection des assurés canadiens, que les personnes ayant l'intention de s'assurer ne peuvent faire mieux que de placer leurs lignes d'assurance avec une vieille compagnie telle que la "Union Mutual Life Insurance Company du Maine."

Je suis, cher monsieur, A vous bien sincèrement, W. S. ROBERTSON.

Pour informations adressez-vous à L. B. FONTAINE, Agent-Général, rue de Lanau-dière, Joliette.

Le sentier Du devoir Est clair!

Pour conserver aux enfants leur peau si délicate et si douce—faites usage du savon BABY'S OWN—c'est le savon le plus pur, le meilleur pour la peau, et le plus agréable qu'on puisse trouver. De plus le prix en est fort raisonnable.

3 THE ALBERT TOILET SOAP Co., MONTREAL, MANUFACTURERS.

La consommation guérie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poimons et de la Gorge, et qui guérissait radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NOVIS, 620 Powers' Block, Rochester, N. Y. 26 nov. 96.

PYNY-PECTORAL

Guérit Positivement TOUX ET RHUMES dans un très court espace de temps. C'est un spécifique scientifique, éprouvé et sûr, dont les propriétés calmantes et curatives sont reconnues.

M. J. H. HETTY, Chimiste, 825 Yonge Street, Toronto, écrit: "Comme sirop à administrer généralement contre le rhume et les affections pulmonaires, le Pyny-Pectoral est un médicament précieux. Il a donné les résultats les plus satisfaisants à tous ceux qui en ont fait usage. Un grand nombre de personnes m'ont parlé des bienfaits résultant de son emploi, dans leurs familles. Agréable au goût, il convient aux jeunes et aux vieux. Il ne cause ni toux, ni débris extrême, et je puis toujours le recommander comme un remède efficace contre le rhume et absolument digne de confiance."

Grande Bouteille, 25c. DAVIS & LAWRENCE CO., Lrns., Seuls Propriétaires, Montréal.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

—Abondez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

FUSILS OFFRE SPECIALE. Notre nouveau Fusil "Comète" a été conçu, construit et essayé par la classe, canon en acier, calibre 10 ou 12; complet avec accessoires, pour \$20.00. Les fusils Comète ont été récompensés à l'Exposition de 1894. T. W. Boyd & S., 463 Notre-Dame, Montréal, de 11.00. Envoyé timbre pour catalogue.



ROYAL BLACKLEAD

LE POLI "ROYAL BLACKLEAD" CONSERVE SON LUSTRE MEME SUR UN POELE CHAUFFE ROUGE.

30 ans d'usage ont démontré que le "Royal" est le poli le plus économique sur le marché.

TELLIER, ROTHWELL & CIE Seuls Fabricants, MONTREAL.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL

REND LE SOMMEIL ET L'APPETIT POUR LES INVALIDES UN TONIQUE PARFAIT

RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL

Le célèbre spécifique français pour la guérison des Rhumes, Consommation, Bronchite, Grippe, Coqueluche, etc. 25c. la bouteille. En vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

PIANOS

DE TOUTES LES QUALITES GARANTIS POUR 10 ANNEES.

ORGUES, HARMONIUMS,

THOMAS ET DOHERTY,

Neufs et de seconde Main A VENDRE A SACRIFICE.

Une réduction de 15% sera faite pour de l'argent comptant.

Machines à Coudre

DE TOUTES SORTES, De \$10.00 jusqu'à \$100.00. Aiguilles, huile et tous les accessoires en général.

REPARATION GARANTIE.

J. C. ROBITAILLE.

Seul magasin de ce genre à Joliette. Une visite est sollicitée.

L. Z. MAGNAN,

MANUFACTURIER DE Biscuits et sucreries DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des commandes pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayez-le. 1er Jan. 96 la

VIN STE-EMELIE!

TONIQUE FORTIFIANT STIMULANT. J. S. AYBRAM, JOLIETTE, P. Q.

Ce vin produit une grande quantité de sang, étant de pur raisin; il est le sauveur des personnes faibles de sang et de constitution malade.

—En vente chez— MM. R. Stafford, S. P. Champoux, G. Champoux, G. Lafontaine, Camille Barrette, Joseph Roy, Joliette.

Chs. C. de Lorimier,

MÉDECIN-VÉTÉINAIRE Diplômé à l'Université Laval de Montréal. Traite les maladies de tous les animaux domestiques. RUE MANSEAU, JOLIETTE, P. Q.

Wanted—An Idea

Who can think of some simple thing to sell? Write your idea to J. C. ROBITAILLE, 25c. la bouteille. En vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

J. B. LAFRENIERE,

PROFESSEUR DE PIANO, VIOLON, CORNET, CLARINETTE, ETC. Bureau chez M. Jubinville, en face du Collège, rue St-Charles Borromée, Joliette. Leçons données à domicile et à bas prix. 646.1a.

J. Amédée Asselin,

FERRANTIER ET MARCHAND DE FER, ST-FELIX DE VALEIS.

Spécialité: Peintures de toutes sortes, huiles, vernis, etc., etc.

Les citoyens des paroisses du nord du comté de Joliette, trouvant à cet établissement tout ce dont les forgerons, carrossiers et les cultivateurs auront besoin et au plus bas prix possible.

A NOTER.—M. J. A. Asselin est aussi le seul agent pour la Cie Canadienne Dairy Supply Co., de Montréal, et les propriétaires des fromageries, beurrieres, trouveront chez lui toutes sortes de fournitures, sets à fromagerie et à beurre, coton, extrait pressure, tinctures, etc. bois spécial à la fabrication des boîtes, aussi agent pour la fonderie de Plessisville, de Somerset, P. Q., manufacture de bouillottes, engins, barattes, pompes, etc.

Adresses—vous à M. Asselin, ou vous pourrez vous procurer ces articles de commerce à bon marché. 13 août 96.

DEPOT A JOLIETTE

JOHN LABATT LONDON CANADA ALE & STOUT

TO GOLD MEDAL SILVER MEDAL BRONZE MEDAL AWARDS AT THE WORLD'S EXHIBITIONS

NOUS CONSEILLONS AUX HOTELIERS ET AUX Marchands licenciés D'AVOIR TOUJOURS CETTE Célèbre Bière DANS LEUR MAISON DE COMMERCE.

Elle n'est pas surpassée.

Vous pourrez vous en procurer chez S. P. CHAMPOUX, Marchand-Epicier, Seul agent pour le District de Joliette.

HOTEL DU PACIFIQUE

Pete Lafrance, Prop. RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.

Comme par le passé et tout en remerciant ses amis de la campagne, et le public voyageur, M. Lafrance les invite de nouveau à lui rendre une visite et ils y trouveront tout le confort désirable. Repas, boissons, voitures de louage et omnibus à l'arrivée de chaque train. \$20.00 195 fm.

L'EAU DE FLORIDE

Murray & Lanman EST LE PLUS DOUX, LE PLUS DÉLICIEUX, LE PLUS RAFFRAÎCHISSANT ET LE PLUS PERSISTANT DE TOUTS LES PARFUMS POUR LE Mouchoir, la Toilette et le Bain. CHEZ TOUS LES PHARMACIENS, DROGUISTES, PARFUMEURS ET NÉGOCIANTS.

Défense d'avancer.

Je, soussigné, Charles Lafrenière et mon épouse, faisons défense à qui que ce soit d'avancer à Wilfrid et Ernest Beausoleil, sans le consentement de leur mère ou de leur beau-père. St-Félix de Valois, le 10 Nov. 1896. 19n.4f. CHARLES LAFRENIERE

—Les cultivateurs qui auraient de la cire d'aile à vendre, trouveraient à la placer avantageusement en adressant à Albert Gervais, libraire Joliette.